

# Le parc Aventures Patira, un projet dans la forêt de Coëtquen

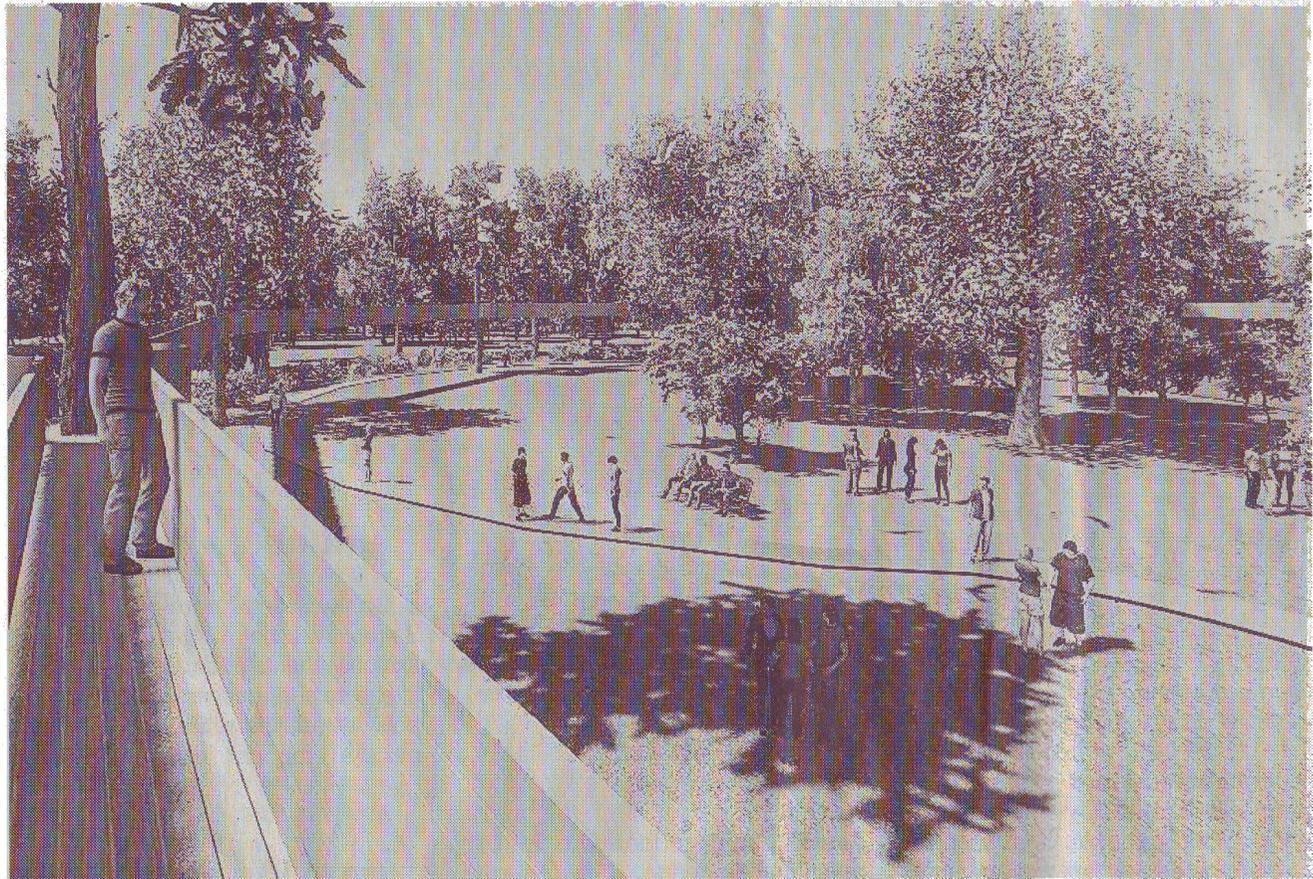
Une association créée en août l'a présenté aux élus, jeudi. Objectif : développer le tourisme en dotant le territoire d'équipements structurants, afin de proposer des loisirs attractifs.

Jeudi dernier, l'association À l'asso de la forêt est venue présenter aux élus un projet de parc Aventures dans la forêt de Coëtquen.

L'idée d'utiliser la forêt toute proche, « poumon vert » de la Dico, pour y créer des loisirs de plein-air, avait déjà été évoquée dans le programme de la liste menée par Olivier Boixière, lors de la dernière campagne des municipales. L'association a été créée en août dernier, afin de développer et de finaliser un projet nommé « parc Aventures Patira ». Objectifs ? Développer le tourisme, renforcer l'attractivité du territoire. Mais aussi de rallonger les séjours des visiteurs, en contribuant au développement rural et à l'économie locale au sein des pays de Dinan et de Saint-Malo. Au centre du projet, un atout peu exploité : la forêt de Coëtquen.

## Un projet ambitieux

« Nous souhaitons proposer des activités de forêt récréatives, associant le ludique, le sportif, la découverte, la pédagogie. Pour cela, une Odyssée verte, un parabout, des parcours accrobranches et un parcours sensoriel seront créés dans une parcelle du bois, avec l'aval et même le concours de l'Office national des forêts. L'opportunité du projet réside dans l'absence de concurrence immédiate dans le pays de Rance, mais aussi dans l'élargissement de l'offre de loisirs-nature, avec les maisons de la Rance et des Faluns », explique Maël Felin, vice-président de l'association. « Ce sont des activités en forte croissance et il n'existe que



Seulement deux Odyssées vertes existent en France, un concept imaginé par l'ONF et mis en œuvre à Gresse-en-Vercors et dans la forêt de Rambouillet.

deux Odyssées vertes en France. Ce concept, développé par l'ONF, permet de se promener dans la canopée sur des sentiers suspendus mais stables. »

C'est avec une volonté de doter le territoire d'équipements structurants, de loisirs attractifs, que l'association inscrit son projet, conformément aux objectifs énoncés par le futur parc naturel régional. « L'organisation

générale pourrait privilégier une forme de type « société d'économie mixte (Sem), propriétaire des équipements, créée entre l'association porteuse du projet, les collectivités, et l'ONF. Un exploitant privé assurerait le bon fonctionnement du parc. »

La recherche des financements débutera le 4 avril, avec la conférence des maires de la Dico.